



ACEP-CAPE – Réunion du Comité des finances

Procès-verbal de la réunion

Date : 13 septembre 2018

Heure : De 17 h 30 à 19 h 15

Lieu : ACEP-CAPE : 100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa (Ont.) K1P 1J9

Présents : **Membres** - Greg Phillips (président), Nick Giannakoulis (président du Comité), André Picotte, Andreas Trau, Anthony Coles, Howard Delnick et Kelly Mansfield

Personnel – Claude Vezina (directeur exécutif), Deborah Therien (agente des finances), Mark Courty (adjoind à la paie et à la comptabilité)

Sujet	Mesures de suivi
<p>1. Points à approuver</p> <p>a) Approbation de l'ordre du jour</p> <p>Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par H. Delnick que l'ordre du jour soit approuvé. Résolution adoptée.</p> <p>b) Approbation du procès-verbal</p> <p>Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par A. Coles que le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2018 soit approuvé. Résolution adoptée.</p> <p>c) Examen et approbation des états financiers pour les mois de mai, juin et juillet 2018, y compris le bilan</p> <p>H. Delnick indique que la version anglaise précise le mois et l'année, tandis que la version française précise le jour, le mois et l'année.</p> <p>D. Therien informe le Comité que ces chiffres sont extraits de l'ancien budget approuvé, pas du budget non approuvé qui a été présenté lors de l'AGB.</p> <p>H. Delnick recommande que nous utilisions les chiffres du budget non approuvé à l'AGB, afin que le budget soit plus exact. Les membres du Comité acceptent.</p> <p>D. Therien informe le Comité que le poste 13 est défavorable et que, d'ici la fin de l'année, il s'équilibrera.</p> <p>D. Therien croit que, pour le poste 8 (Honoraires professionnels), on va dépasser le budget.</p> <p>Résolution : Il est proposé par H. Delnick et appuyé par A. Picotte que les états financiers des mois de mai, juin et juillet 2018, y compris le bilan, soient approuvés. Résolution adoptée.</p>	<p>Ajouter le point Présentation des investissements et demander à des investisseurs de faire une présentation au Comité des finances.</p> <p>Ajouter le point Gestion des congés.</p> <p>DT doit apporter des corrections avec les dates.</p> <p>DT doit modifier les chiffres pour refléter cela.</p>

<p>2. CEN</p> <p>a) États financiers de mai à juillet 2018</p> <p>DT doit fournir une version à jour basée sur les notes au point 1 de l'ordre du jour.</p> <p>b) Approbation des états financiers par le CEN</p> <p>Lors de la prochaine réunion du Comité des finances, le président rendra compte de toute autre question liée au CEN.</p>	<p>N. Giannakoulis doit présenter les états financiers à la réunion du CEN du 28 septembre.</p>
<p>3. Résolutions des comités</p> <p>a) Comité des candidatures et des résolutions (CCR)</p> <p>Le 13 septembre 2018, le CCR a déposé trois résolutions.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Reconnaissance par l'ACEP de l'existence des changements climatiques ii. Existence de listes de membres par section locale iii. Représentation des sections locales à toutes les réunions du gouvernement du Canada <p>C. Vezina donne des éclaircissements à propos des résolutions; mais il est encore trop tôt pour permettre au Comité des finances d'en évaluer le coût.</p>	<p>Il faut maintenir ce point à l'ordre du jour et obtenir une mise à jour avant chaque réunion du Comité.</p>
<p>4. Autres questions</p> <p>a) Assurance</p> <p>K. Mansfield s'interroge à propos du coût de la prime annuelle et de ce qu'inclut la couverture, et demande si des paiements ont déjà été faits jusqu'à maintenant.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Coût annuel : ~ 20 000 \$ ii. Franchise de 25 000 \$ par incident iii. Couverture de 3 000 000 \$ iv. Frais juridique également couverts <p>b) Frais juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Couverts (voir ci-dessus). <p>c) Frais de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> i. K. Mansfield conteste l'ébauche de politique sur les déplacements, car elle n'autorise que les déplacements pour une réunion du CEN sur deux. ii. K. Mansfield et A. Trau réclament une ventilation des frais de déplacement liés au CEN par frais en tant que tels, remboursement des salaires et coûts opérationnels. 	<p>C. Danik doit présenter la politique révisée à la réunion du CEN de septembre/octobre en fonction de tous les commentaires reçus.</p> <p>DT doit présenter la ventilation des frais de déplacement en même temps que les états financiers à jour.</p>
<p>5. Dépenses</p> <p>a) Chèques de plus de 500 \$</p>	<p>DT doit donner des détails à</p>

<p>La liste de tous les chèques de plus de 500 \$ par mois (de mai à août 2018) est présentée. Une question liée au paiement d'un montant de 1 078 \$ doit être clarifiée.</p> <p>Les chèques sont passés en revue et acceptés tels que présentés.</p> <p>b) Déjeuners d'affaires</p> <p>Sans objet.</p>	<p>propos du paiement.</p>
<p>6. Table ronde/nouvelles questions</p> <p>Il n'y en a pas.</p>	
<p>7. Prochaine réunion</p> <p>Elle est provisoirement fixée au 18 octobre à 17 h 30.</p>	<p>MC doit créer un sondage Doodle si la réunion ne peut avoir lieu le 18 octobre.</p>
<p>8. Levée de la séance</p> <p>La séance est levée à 19 h 15.</p>	